

Société Canagrex—Loi

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ CANAGREX

MESURE VISANT À CONSTITUER LA SOCIÉTÉ

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture) propose: Que le bill C-85, tendant à constituer la société Canagrex ayant pour objet de faire, de faciliter et de promouvoir l'exportation des produits agricoles et alimentaires du Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de l'agriculture.

—Monsieur l'Orateur, il a été dit dans le discours du trône, lors de l'ouverture de cette session, que les produits alimentaires et l'agriculture allaient prendre davantage d'importance dans l'économie canadienne au cours des années 1980. Cette prévision est certainement en voie de se réaliser, et sans doute plus rapidement que la plupart de nous ne s'en aperçoivent. L'alimentation a été une des grandes questions à l'ordre du jour du sommet d'Ottawa l'été dernier, de la conférence du Commonwealth de Melbourne et de la conférence Nord-Sud de Cancun. Personnellement, j'ai assisté récemment à deux grandes conférences mondiales sur l'alimentation, soit à la réunion au niveau ministériel du Conseil mondial de l'alimentation qui a eu lieu à Novi Sad (Yougoslavie) au mois de mai et à la biennale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, tenue à Rome en novembre.

D'une certaine manière, la présentation de cette mesure législative à la Chambre concrétise un rêve que je caresse depuis longtemps. Avant de devenir député, l'honorable représentant de Lambton-Middlesex (M. Ferguson) était un ardent défenseur de la création d'un tel organisme. Chacun sait que je n'ai manqué une occasion de réclamer une société de la Couronne qui se chargerait de promouvoir les exportations agricoles. Je suis convaincu que de nombreux autres députés à la Chambre partagent le même rêve que moi et j'ai bon espoir qu'aucun obstacle ne viendra entraver l'adoption de cette mesure législative. Toutefois, d'un autre côté, on peut dire que ce n'est que le début. En effet, la création de Canagrex et sa mise en route pour le plus grand bien du secteur agro-alimentaire de notre pays n'est qu'un premier jalon pour améliorer les échanges de ce secteur très important de notre pays. Le Canada a besoin d'une telle société et je suis convaincu que, d'ici quelques années, nous nous demanderons rétrospectivement comment nous avons pu nous en passer pendant si longtemps.

Le Canada est un pays d'échanges. Nous tirons notre subsistance de nos échanges commerciaux. Ce fait a été rappelé récemment à la Chambre lors de l'adoption de la loi sur les importations de viande et tous les députés ne manquent pas de le souligner avec enthousiasme chaque fois qu'on annonce une nouvelle vente de céréales ou d'oléagineux. La Chambre consacre probablement plus de temps aux questions qui ont trait au commerce international qu'à tout autre sujet. L'importance que nous accordons au commerce a été confirmée par le récent remaniement ministériel annoncé par le premier ministre (M. Trudeau). En outre, le fait que tous les partis aient collaboré pour permettre à la Chambre d'approuver à l'unanimité la présentation du bill sur Canagrex en première lecture avant Noël montre bien la priorité que nous accordons tous aux lignes de conduite et aux programmes commerciaux.

Plusieurs sociétés et organismes du Canada ont connu du succès sur les marchés internationaux, par exemple la Commission canadienne du blé et la Commission du lait. Plusieurs offices provinciaux de commercialisation du porc se sont lancés sérieusement dans l'exportation. Le Canada a exporté environ 20 p. 100 de sa production de porc ces dernières années. En 1980, nous avons expédié 166 millions de livres de porc aux États-Unis et 70.2 millions de livres au Japon. Le Canada est le pays qui a exporté le plus de porc au Japon en 1980. L'Ontario Bean Producers Marketing Board et le British Columbia Tree Fruit Marketing Board sont d'autres organismes qui ont réussi à créer des débouchés pour leurs produits sur les marchés d'exportation. Tous ces organismes et sociétés qui ont réussi à vendre les produits agricoles et alimentaires du Canada méritent nos félicitations. Ils font de l'excellent travail pour le Canada. Ils ont exporté au total pour 7.8 milliards de dollars de produits et permis au Canada d'obtenir un surplus de 2.7 milliards de dollars en 1980 au titre du commerce des produits agricoles. Nous n'avons pas encore obtenu les derniers chiffres, mais nous pensons que le chiffre des exportations agricoles en 1981 dépassera celui des importations de 2.5 à 2.75 milliards de dollars. Très peu de pays du monde peuvent se vanter d'exporter plus de produits alimentaires qu'ils n'en importent. C'est le cas du Canada.

Par ailleurs, nous produisons au Canada toutes sortes d'aliments qui ne sont pas suffisamment bien commercialisés sur les marchés internationaux. On peut affirmer à juste titre que les Canadiens continuent à être meilleurs producteurs que vendeurs. En ce qui a trait aux produits prêts à la consommation, c'est-à-dire aux aliments traités par rapport aux simples produits agricoles, notre commerce accuse un déficit d'environ 300 millions de dollars. Certains affirment que le déficit est beaucoup plus élevé, mais ils ne pensent sûrement pas que nous allons commencer à cultiver des pamplemousses, des oranges, des bananes ou des épices.

M. Epp: Je pensais que c'était ce que vous croyiez.

M. Whelan: Le Manitoba se tire sans doute mieux d'affaire que le député ne le pense; il ne se rend probablement pas compte de ce qui se passe autour de lui. Selon moi et selon bien d'autres personnes qui ont appuyé la création de Canagrex, la transformation de ce déficit en un excédent est l'une des choses que cet organisme pourrait accomplir. Un bon nombre de fabricants de produits alimentaires et d'offices de commercialisation de denrées sont de petite envergure et peu au fait des complexités du commerce international. Canagrex pourra leur donner de sages conseils. Elle pourra également s'associer à eux pour financer et partager le risque d'activités conjointes. Canagrex pourra, le cas échéant, décider d'acheter et de vendre des produits agricoles et alimentaires pour répondre à certains besoins précis.

● (1750)

De même, monsieur l'Orateur, je crois que Canagrex pourra jouer un rôle important dans les échanges commerciaux intergouvernementaux, échanges de plus en plus nombreux, surtout depuis que les pays du tiers monde et du bloc socialiste participent davantage au commerce international. Beaucoup de ces pays disposent d'un organisme central de commerce et préfèrent traiter avec un organisme canadien analogue. Elles tiennent à traiter avec un organisme central canadien. Même des pays qui ne sont pas nécessairement pauvres, comme par